



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2545

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi.

M. Christian Estrosi. Monsieur le président, en ne répondant pas précisément à la question de Mme Zimmermann, Mme la ministre de la solidarité a démontré une fois de plus le peu de considération qu'elle porte aux retraités dans ce pays. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Ils ne sont pas tous à Nice, on en a aussi !

M. Christian Estrosi. J'espère que M. le ministre de l'intérieur accordera plus d'intérêt à ma question.

M. Lucien Degauchy. Peut-être qu'il va comprendre, lui !

M. Christian Estrosi. En octobre 1997, lors du colloque de Villepinte, M. le Premier ministre, Lionel Jospin, faisait de la sécurité un droit égal pour tous et en tout lieu.

Trois ans plus tard, la détresse des Français face à l'insécurité est immense, votre bilan est catastrophique.

(«C'est vrai !» et applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) A la fin de 1999, nous avons atteint des sommets. Nous pourrions, en l'an 2000, crever des plafonds.

Depuis quelques jours, en effet, des fuites émanant de syndicats de police viennent briser la chape de plomb que votre gouvernement a, cette année, délibérément fait peser sur les statistiques de l'insécurité.

Interrogé à deux reprises hier, vous n'avez ni infirmé ni confirmé ces chiffres.

Les policiers seraient-ils à ce point mal informés sur les affaires relevant de leurs compétences que vous les déjugeriez aujourd'hui ? Cette absence de transparence dissimule mal cependant la montée très forte de l'insécurité que l'on perçoit partout en France.

M. Didier Boulaud. Surtout à Nice !

M. Christian Estrosi. Les chiffres publiés dans les Alpes-Maritimes, avec une hausse de 20 % de la délinquance,...

M. Thierry Mariani. Chicago !

M. Charles Estrosi. ... dont 60 % pour les vols avec violence, et de 300 % pour les vols à la portière, mais aussi ceux publiés à Strasbourg où l'augmentation atteint 40 % - incendier des voitures y paraît désormais faire partie des festivités traditionnelles de fin d'année - traduisent la dégradation rapide des conditions de sécurité dans notre pays.

Ce constat résonne comme l'échec cinglant de votre politique.

M. Christian Bataille. C'est faux !

Plusieurs députés du groupe socialiste. La question !

M. Christian Estrosi. Il est le résultat, bien sûr, de l'insuffisance des moyens accordés aux forces de police ou de gendarmerie, auxquelles je veux rendre hommage pour leur courage et leur dévouement (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République) et qui ont encore payé un lourd tribut avec la perte de deux d'entre eux il y a quarante-huit heures.

Ce constat est aussi le résultat de l'incohérence de la politique pénale conduite par votre gouvernement qui, à force de chercher des circonstances atténuantes à toutes les formes d'incivilité et de les dépénaliser, ne peut que démobiliser cette même police et cette même gendarmerie. («Très bien !» et applaudissements sur

plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Alors, monsieur le ministre, que redoutez-vous tant pour entretenir une telle opacité sur les statistiques nationales pour l'année écoulée ? Pourquoi faites-vous une telle rétention sur les chiffres ? Allez-vous, oui ou non, aujourd'hui, devant la représentation nationale, nous les communiquer afin que les Français puissent vous juger sur votre action ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, permettez-moi, avant de vous répondre, de rendre hommage aux victimes du tueur fou de Narbonne, et notamment aux deux policiers qui ont trouvé la mort. Hommage solennel leur sera rendu demain. Cela démontre à quel point le métier de policier est un métier à risques. C'est vrai que les policiers paient un lourd tribut pour défendre la sécurité de l'ensemble de nos concitoyens, et j'aimerais que l'on s'en souvienne plus souvent. (Applaudissements.)

En ce qui concerne les chiffres, j'ai déjà répondu à plusieurs reprises...

M. Thierry Mariani. A côté !

M. le ministre de l'intérieur. ... que la représentation nationale en disposerait dès que l'ensemble des données qui parviennent des différents services de police et de la gendarmerie nationale me seront parvenues. Ils seront calculés sur la base des mêmes critères que chaque année. Pour l'heure, ils sont incomplets, sauf ceux de la préfecture de police, qui seront publiés très rapidement.

On peut néanmoins dégager quelques tendances.

On assiste à une stabilisation, voire à une diminution dans certaines grandes villes, de la délinquance de voie publique (Exclamations sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants),...

Plusieurs députés du groupe Démocratie libérale et Indépendants. Où ça ?

M. Eric Doligé. Il faut sortir un peu !

M. le ministre de l'intérieur. ... notamment les vols à la tire, les vols de voiture et les cambriolages. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) C'est encore plus visible dans les endroits où une police de proximité est mise en place depuis un certain nombre de mois.

Mme Christine Lazerges. C'est vrai !

M. le ministre de l'intérieur. Je veux noter par ailleurs, et c'est très important pour nos concitoyens, l'amélioration de l'élucidation des faits. C'est également très perceptible.

M. Yves Bur. Ce n'est pas vrai !

M. le ministre de l'intérieur. Il y a en revanche une augmentation très sensible de la délinquance économique et financière, avec notamment l'utilisation des codes de cartes de crédit, des téléphones mobiles et des chèques volés. Cela demeure préoccupant.

M. Thierry Mariani. Ce n'est pas sérieux !

M. le ministre de l'intérieur. Des réponses techniques seront prochainement apportées pour y faire face. Cette augmentation explique à elle seule la hausse générale de la délinquance à laquelle vous faites allusion.

M. Patrick Devedjian. Des chiffres !

M. le ministre de l'intérieur. Nous avons deux préoccupations, l'augmentation de la violence, qui concerne aussi bien la petite délinquance que la délinquance organisée, et la progression significative du nombre de mineurs mis en cause.

Cela dit, je ne cesserai de condamner votre absence totale de gestion prévisionnelle des effectifs de police, qui a eu pour conséquence une diminution des effectifs et donc de la présence de la police sur le terrain, et ça, c'est votre responsabilité. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Grâce à la volonté politique du Premier ministre, qui a dégagé de vrais moyens, nous essaierons cette année et dans les années qui viennent...

M. Hervé Gaymard et M. Lucien Degauchy. Il y a quatre ans que vous êtes là !

M. le ministre de l'intérieur. ... de répondre à cette légitime préoccupation d'avoir plus de policiers sur le terrain. Enfin, il est indispensable d'agir ensemble. Pour cela, il faut signer des contrats locaux de sécurité. Je constate

qu'à Nice et dans un certain nombre de communes des Alpes-Maritimes, nous attendons les élus locaux pour signer ces contrats, car ça ne vous intéresse pas ! Je me demande quelquefois si vous ne souhaitez pas que l'insécurité progresse pour pouvoir l'exploiter ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Pierre Lellouche. Ils sont tous dans le 18e, les flics à Paris !

M. le président. Monsieur Lellouche, du calme. On n'est pas dans le 18e !

M. Pierre Lellouche. Hélas !

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2545

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2001, page 125

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 janvier 2001